

GARE FANTÔME : ET SI ON REMETTAIT ÇA À NÎMES ?

Le fiasco de la gare de Montpellier « Sud de France » également dite « de la Mogère » avait été largement annoncé depuis des années et aurait pu être évité. Dès 2014, notre fédération dénonçait¹, aux côtés de nombreux autres, les mensonges sur lesquels reposait ce projet inutile et imposé. Aujourd'hui, un nouveau fiasco se profile à l'horizon, à 50 kilomètres à l'est : la gare nouvelle de Nîmes-Manduel. Un projet qui ne tire aucune leçon des erreurs de Montpellier, qui reproduit les mêmes mensonges, et qui ignore pour l'instant les alertes des associations d'usagers et de protection de l'environnement.

Cela ne peut plus être contesté, la gare « Sud de France » s'est imposée sur des mensonges :

- un accès aux trains facilité ? Mensonge : la gare est loin de tout, difficile d'accès en voiture individuelle et n'est pas rattachée au centre ville par des transports collectifs efficaces ;
- un gain de temps pour les passagers ? Mensonge : les 20 minutes que le passager est censé gagner sur ses trajets Montpellier-Paris, il les perd pour accéder à la gare ou rejoindre sa correspondance à Saint-Roch ;
- une réponse urgente à la nécessité d'accueillir de nouveaux trains ? Mensonge ! La gare est conçue pour accueillir 50 trains par jour... elle en accueille 6 par jour.

Ceux qui ont dénoncé ces mensonges (et d'autres) n'ont jamais été pris au sérieux. C'est le mépris qui a prévalu chez SNCF réseau, les responsables politiques locaux, les représentants de l'État, les commissaires enquêteurs, la commission européenne et dans les tribunaux administratifs. Tous ont soigneusement mis leurs yeux baissés, autorisant ou validant *de facto* ce projet.

La gare Sud de France n'a aucun intérêt pour les usagers du train et ne reposait sur aucune urgence, si ce n'est de satisfaire l'impatience des bétonneurs. Car si elle a une fonction, c'est bien celle de cheval de Troie pour le bétonnage du sud de Montpellier. Construite pour de mauvaises raisons, elle restera une source de dysfonctionnement du transport ferroviaire, même après prolongation de la ligne jusqu'à Perpignan, car son emplacement interdit toute correspondance ferroviaire.

LE COMBLE DU CYNISME

Les responsables d'hier se cachent ou se posent en victimes aujourd'hui. Ont-ils changé ? Que penser lorsqu'ils nous assurent

¹ <http://fne-languedoc-roussillon.fr/2014/10/13/communiquede-presse-gare-nouvelle-a-montpellier-en-pleine-zone-inondable/>

que la situation va s'améliorer grâce à l'aménagement d'une deuxième gare dans les champs entre Manduel et Redessan, à 10 km de Nîmes ?...

Pour FNE LR, ce nouvel aménagement va au contraire dégrader le service aux usagers tout en portant gravement atteinte à l'environnement. Une fois encore, nous alertons, car nous retrouvons dans le dossier nîmois les mêmes imprécisions et mensonges que dans le dossier montpelliérain :

- la gare est censée faciliter l'accès au train et faire gagner du temps alors qu'elle est manifestement plus éloignée des lieux de vie de la majorité des Gardois que la gare centre de Nîmes, sans que la connexion entre les gares ait été anticipée ;
- la gare doit permettre de renforcer l'économie du territoire gardois en structurant l'aménagement du territoire, mais elle est un cheval de Troie pour l'urbanisation dans une zone rurale qui présente une biodiversité remarquable et menacée², et une nappe d'eau souterraine stratégique pour l'alimentation en eau potable.

Pour Simon POPY, président de FNE LR : « La gare de Nîmes-Manduel est une répétition quasi à l'identique de ce qui a généré le fiasco de Montpellier, avec des enjeux environnementaux plus importants et un dossier encore plus indigent, car bouclé dans une précipitation volontaire : au lieu de prendre le temps de réfléchir, pour rattraper la précipitation de Montpellier, on a précipité le dossier de Nîmes... C'est pourquoi nous avons saisi le juge administratif³ pour tenter de stopper cette fuite en avant et cette gabegie d'argent public. Sera-t-on entendu cette fois ? Je l'espère. Quoiqu'il advienne, les citoyens, eux, sauront tirer les leçons qui s'imposent quand ils se rendront compte qu'ils ont été trompés une deuxième fois. »

Contacts presse à FNE LR : Olivier GOURBINOT : 06 89 56 04 84 - Simon POPY : 06 12 96 73 63

Bis repetita



2 Une partie de la ZAD se situe dans une zone Natura 2000 dédiée à la protection du quart de la population française d'Outarde canepetière, espèce menacée d'extinction en France, alors que 14 % des effectifs présents sur le site ont déjà été sacrifiés pour le CNM entre 2012 et 2016.

3 Argumentaire juridique : http://fne-languedoc-roussillon.fr/wp-content/uploads/2018/09/MMI_MANDUEL.pdf

Communiqué : <http://fne-languedoc-roussillon.fr/2017/12/13/gare-de-nimes-manduel-un-projet-incoherent-passe-en-force/>